

MODELE DE LETTRE : ACHAT D'UN VEHICULE D'OCCASION
A UN PROFESSIONNEL ATTEINT DE VICES CACHES

LETTRE RAR

M...,

Le, vous m'avez vendu un véhicule d'occasion (préciser la marque, modèle...) pour la somme de ... €.

Or, le ..., j'ai constaté le (ou les) dysfonctionnement(s) suivant(s) :

Ces défauts empêchent l'utilisation du véhicule.

je vous rappelle qu'aux termes de l'article 1641 du Code Civil, « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus ».

Par conséquent, je vous demande, conformément aux termes de l'article 1644 du Code Civil : (option au choix de l'acheteur) :

- une réduction de prix correspondant au coût de la remise en état du véhicule selon le devis joint à la présente,

OU

- l'annulation de la vente : en contrepartie de la restitution du véhicule par mes soins, vous me rembourserez le coût de cette acquisition.

 Si le vendeur connaissait les vices de la chose, il doit verser en plus à l'acheteur des dommages et intérêts. Le vendeur professionnel est présumé de mauvaise foi : les dommages et intérêts sont de droit.